

Chers adhérents, chères adhérentes,

Voici un retour sur les actualités de ces dernières semaines :

• L'enquête sur le cadre de vie est lancée !

Depuis le 20 juin dernier, nos membres enquêteurs vont à la rencontre des habitants pour recueillir leurs avis et suggestions sur le cadre de vie à Montchat. Un article est paru dans le Progrès du 24 juin à propos de cette opération. Lien vers le site pour accéder à l'article. [Voir l'article.](#)

Le questionnaire est très bien accueilli et la centaine de Montchatois interrogés à ce jour semblent contents de pouvoir s'exprimer.

• Contribution à l'enquête publique en cours pour le prolongement du TRAM T6 Nord qui reliera les Hôpitaux Est à la DOUA.

Nous avons décrit les principales incidences de ce projet sur les secteurs avoisinant le tracer de la future ligne de T6 Nord dans la newsletter de mai dernier. Depuis, nous avons étudié les très nombreuses pièces du dossier d'enquête publique. Voici la contribution qui sera versée au nom de notre association avant la date limite du 21 juillet 2022 :

« Le prolongement de la ligne du T6 permettra de finaliser une « ceinture » entre Debourg et la Doua. La ligne T6 dans sa globalité permettra de réaliser des correspondances avec des lignes fortes : les métros A, B et D, toutes les lignes de tramways existantes ainsi que le futur BHNS qui reliera les Sept-Chemins à la Part-Dieu. Ce nouveau mode de transport lourd ouvrira donc de nouvelles perspectives aux habitants de la Métropole, même s'il ne répond pas aux besoins de nombreux habitants de Montchat (il sera sans doute peu utilisé par ceux qui résident ailleurs que dans les secteurs place Ronde/route de Genas, Chambovet/Pinel/Chaussagne).

La réalisation de ce projet aura des conséquences significatives sur la circulation et le stationnement dans le quartier de Montchat. Or, les documents contenus dans le dossier de consultation ne permettent pas de démontrer que des études et enquêtes suffisamment approfondies ont été réalisées pour bien appréhender ces problématiques qui font pourtant partie du quotidien des habitants.

Il apparaît que 90% du stationnement sera supprimé sur tout le parcours du T6 sans que soient proposées de solutions de stationnements alternatives aux riverains, ce qui risque de poser problème (stationnements anarchiques dans les rues adjacentes notamment).

Par ailleurs, comment le SYTRAL s'est-il assuré que la nouvelle configuration de la route de Genas (avec la coexistence du T6, du BHNS, d'une voie de circulation pour les voitures et de pistes cyclables sur un même tronçon) permettra un partage de la voirie satisfaisant et une fluidification des déplacements ?

Concernant la circulation, le nouveau plan de circulation laisse présager une forte augmentation du trafic rue de la Balme et boulevard Pinel.

Le projet initial prévoyait une circulation des véhicules à double sens dans le chemin du Vinatier, alors que le projet actuel réduit la circulation sur une voie à sens unique dans le sens de la descente vers la place Kimmerling. Par ailleurs, le sens de circulation des véhicules empruntant le tronçon du cours Richard-Vitton débouchant sur la place Kimmerling serait inversé, contraignant les véhicules à s'engager obligatoirement sur le Boulevard Pinel, notamment pour rejoindre le périphérique.

Le plan montre que la rue de la Balme, actuellement en double sens, passerait en sens unique.

Par ricochet, ce nouveau plan de circulation risque de renforcer le trafic de la rue de la Balme en la transformant en itinéraire de délestage permettant d'accéder rapidement au périphérique à partir de la rue Constant. Nous tenons à préciser que la rue de la Balme croise la rue Camille qui permet d'accéder au groupe scolaire Condorcet.

Le projet actuel de plan de circulation risque donc de conduire à une circulation automobile densifiée dans une rue empruntée par des familles, nourrices et jeunes enfants.

Nous proposons de :

- revenir à un double sens de circulation chemin du Vinatier afin de permettre l'absorption du trafic montant à destination du périphérique et de désengorger la partie du boulevard Pinel en sens unique,
- conserver le sens de circulation actuel du cours Richard-Vitton,
- maintenir la circulation dans les deux sens rue de la Balme

Nous incitons les acteurs de ce projet à tenir compte de ces observations et suggestions avant de le finaliser. »

Voici le projet de plan de circulation :



Pour consulter le dossier et contribuer en ligne :

https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP22217/Accueil.awp

• Incendie cours du Docteur Long samedi 9 juillet.

J'aime Montchat déplore l'incendie survenu samedi 9 juillet dernier qui a dévasté la boutique de fleurs « La Paillette » située au 86, cours du Docteur Long. Des commerces voisins et les logements situés à l'étage ont également été endommagés par les flammes et leurs occupants ont dû être évacués.

Nous avons tenu à exprimer toute notre solidarité aux commerçants et habitants touchés, mais aussi à interpeller la Mairie du 3ème arrondissement car tout doit être mis en oeuvre pour éviter que ce type d'évènement dramatique se reproduise. Le bureau de J'aime Montchat a adressé un courrier d'alerte et de demande d'explications sur l'origine de cet incendie à la Mairie du 3ème arrondissement.

[Voir le courrier](#)

De nombreux témoins ont signalé des tirs de pétards et/ou de mortier sur la place du château peu avant le départ de l'incendie. Nous avons déjà alerté la Mairie sur ces phénomènes devenus récurrents depuis le printemps 2020 lors du comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA) du 22 juin 2021 et la hausse des incivilités et faits de délinquance dans le quartier. [Voir le texte de notre intervention en CICA.](#) Nous espérons que la Mairie prendra rapidement des mesures concrètes permettant d'assurer, sur le long terme, la sécurité et la tranquillité dans le quartier.

La réponse de la Mairie nous est parvenue le 15 juillet : [voir le courrier de réponse](#)

• "HERITAGE - MONTCHAT, NOUVELLE GENERATION", nouveau nom du site de l'ancienne clinique Trarieux.

Adim Vinci a exposé récemment, lors de "ventes privilégiées" réservées à quelques habitants de Montchat, la maquette représentant le nouveau visage qu'elle entend donner à ce site.



La luxueuse plaquette commerciale indique que les appartements T1 et T2 seront commercialisés à hauteur de 10.000 €/m2 (vraisemblablement sans parking dédié!) Est-ce cela la "nouvelle génération" d'immeubles que la Ville de Lyon veut permettre de réaliser à Montchat. Est-ce ce type d'urbanisme qui est avalisé, voire promu par la Ville? Nous nous souvenons tous que, lors de la conférence de presse organisée par les acteurs de ce projet le 7 juin 2021, le Maire de Lyon l'avait présenté comme exemplaire pour l'urbanisation de Lyon.

Le lancement anticipé par ADIM de la commercialisation de ce projet interpelle car ils tablent donc à la fois sur un jugement du tribunal administratif qui leur serait favorable, et sur l'adoption de la nouvelle version de l'OAP annexée au projet de modification n°3 du PLU-H.

L'OAP contenue dans le PLU-H adopté en 2019 prévoyait la construction d'immeubles en R+2/R+3 en suivant la pente du terrain. Les immeubles présentés sur la maquette sont en R+3, avec un petit creux en R+2 au milieu, et repartent en R+3. Ils ne sont donc pas conformes à l'OAP actuellement en vigueur. Après une première modification du PLU en 2013 qui a fait passer les hauteurs de construction sur ce site de 7 m à 13 m, puis une 2ème en 2019 qui a modifié le zonage du parc de la clinique en le faisant passer d'Espace boisé Classé (EBC) à URC2 (permettant la construction d'immeubles collectifs en plots), les acteurs du projet obtiendront-ils une 3ème adaptation "sur mesure" du PLU-H ? Nous espérons que non.

Pour l'heure, nous restons dans l'attente de la restitution du rapport de la commission d'enquête, préalable obligatoire au vote du Conseil Métropolitain.

Bel été à tous !

Le bureau de l'association J'♥Montchat

